

## **RAPPEL**

Le recensement de la population a débuté sur notre commune le 19 janvier 2023, c'est une enquête statistique obligatoire.

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres la notice d'information sur laquelle figurent vos codes confidentiels de connexion.

**Nous vous rappelons que votre participation est essentielle.**

Le recensement est un devoir civique simple et utile à tous.

L'agent recenseur viendra à votre domicile pour vous inviter à répondre au recensement si ce n'est pas déjà fait.

Une permanence a lieu tous les **mardis** en mairie **de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h00** à partir du **mardi 24 janvier 2023** jusqu'au **mardi 15 février 2023**. Pensez à vous munir de votre notice d'information lors de votre passage en mairie car vos identifiants figurent dessus.

Toutefois des questionnaires papier pourront vous être remis si besoin.

Nous vous remercions de votre participation.